

COMMUNE DE SAINT PIERRE DE VARENNES

SEANCE ordinaire du 05 mai 2023 à 20 h 00

Afférents au Conseil = 15 En exercice = 14 Présents à la séance : 14 Convocation du 28/04/2023

le Conseil, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur DURAND Gérard, Maire.

Présents : Mmes Marion ALEXANDRE, Maria DRABOWICZ, Agnès GRILLOT, Christelle GUILLEMINOT, Rosaria SWIADEK, MM. Patrick CAMUS, Loïc GARNIER, Stéphane GIRARD, Patrick JURY, Patrice LARONZE, Benjamin LEDOUX, Aimé MAIERON, Dominique RAVAUT et Gérard DURAND, Maire.

Absents, excusés et pouvoirs : //

Désignation du Secrétaire de séance : M. Patrick CAMUS

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 020_2023 :

Compte Financier Unique Budget Commune 2022

Ce CFU est approuvé par 13 voix pour et 1 abstention, celle de Monsieur le Maire qui n'a pas pris part au vote

Délibération n° 021_2023 :

Affectation du Résultat 2022 pour le budget 2023

A l'unanimité, accord du Conseil Municipal pour cette affectation de résultat

Délibération n° 022_2023 :

Compte Financier Unique Budget Annexe LLR 2022

Ce CFU est approuvé par 13 voix pour et 1 abstention, celle de Monsieur le Maire qui n'a pas pris part au vote

Délibération n° 023_2023 :

Affectation du Résultat 2022 pour le budget annexe LLR 2023

A l'unanimité, accord du Conseil Municipal pour cette affectation de résultat

Délibération n° 024_2023 :

Décision Modificative du Budget Commune 2023

A l'unanimité, accord du Conseil Municipal pour cette modification

Délibération n° 025_2023 :

Demande de subvention de l'Alliance Dojo 71

A l'unanimité, refus du Conseil Municipal pour cette demande

Délibération n° 026_2023 :

Mutualisation de la RODP au SYDESL

A l'unanimité, accord du Conseil Municipal pour cette mutualisation

Délibération n° 027_2023 :

Règlement intérieur et tarifs location Salle des Fêtes Paul CORNU

A l'unanimité, accord du Conseil Municipal pour valider ce nouveau règlement

Délibération n° 028_2023 :

Demande d'autorisation pour une étude technique et environnementale (projet agrivoltaïsme)

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de reporter cette question à un prochain conseil